

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Juin 2024 #29



LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le budget 2024

12 | Plusieurs journées avec l'équipe espaces verts



MOT DU MAIRE

Les murs de Collonges

Les derniers mois ont été marqués par l'écroulement de plusieurs murs dans Collonges. Celui de la rue de la République n'a pas eu, heureusement, de conséquences corporelles mais seulement matérielles. Il a entraîné également des conséquences financières très importantes pour certains commerces qui ont vu disparaître leur clientèle de passage.

Les médias ont fait leur chou gras sur le fait que le 71 restait en place un long moment. Il faut bien comprendre que, même si le bus avait été enlevé dès le lendemain, la circulation aurait été interdite dans le cadre de l'arrêté de péril de la Métropole tant que l'expert judiciaire n'était pas passé et tant que ses prescriptions de sécurité n'avaient pas été suivies. Il faut également compter le temps pour le propriétaire de trouver les entreprises, valider leurs devis et leur disponibilité pour les travaux. Il fallait donc attendre, pour dépanner le bus, que les pierres soient enlevées et la butte de terre sécurisée. En restant en place, il avait également l'avantage de ne pas inciter les personnes à s'approcher en franchissant les barrières comme on l'a vu sur la partie du mur rue de Trèves-

Pâques... Ce dernier a pu être sécurisé par des tirants de 9m de profondeur et des croix, nous rassurant tous étant donné la hauteur des terres sensiblement plus hautes que devant la boucherie.

Nos murs, après un été très sec et chaud, ont dû encaisser des pluies très importantes en début d'année. Leur âge et leur type de construction ne leur ont pas permis de résister à ces épisodes climatiques extrêmes. Beaucoup d'entre vous ont pris conscience de ce danger qu'ils ne soupçonnaient pas. Nous donnons quelques conseils à ce sujet en page 8.

Des projets en cours

Le chantier de construction du nouveau restaurant scolaire a enfin commencé par le nouveau parking de remplacement à côté de la Médiathèque. Un tel chantier (parking + nouveau restaurant + classes supplémentaires + salle périscolaire + chaufferie centrale bois) est très long dans sa préparation et très coûteux. Il a encore été retardé par le montage des participations des promoteurs à cet agrandissement. Nous vous tiendrons au courant de son avancée très régulièrement.

Parallèlement, nous mettons le premier coup de pioche sur l'agrandissement des locaux municipaux pour permettre à nos agents de travailler dans de meilleures conditions, et de vous accueillir pour répondre à vos demandes toujours plus nombreuses.

Début 2025 verra le démarrage du chantier de la Résidence Séniors avec une micro-crèche, ainsi que, dans l'année, celui du bâtiment associatif-école de musique.

Dans l'attente de vous rencontrer et échanger lors des multiples rendez-vous, je vous souhaite un très bel été.

Alain GERMAIN
Maire de Collonges au Mont d'Or

Sommaire

3 Vous y étiez ?

- 3 | La Culture se met au vert
- 4 | Retour en images

6 Actualités

- 6 | Les JO à Collonges, Vibrez sur la place, Un nouveau visage
- 7 | Un ABC à Collonges, La Mairie et Vous, CCAS
- 8 | Les murs de Collonges, Balade urbaine
- 9 | Zoom sur... la chasse au trésor

10 Dossiers

- 10 | Le budget 2024
- 12 | Plusieurs journées avec le service des espaces verts

14 Ça bouge à Collonges

- 14 | Nouvelle ostéopathe, Nouvelle sage femme
- 15 | Ski nautique club, Concours photos
- 16 | Portrait de Marion Delespierre

17 Agissons ensemble

- 17 | Comment jardiner autrement ?

19 On répond à vos questions

- 19 | Maison des usagers, Bruits et voisinage, Chats errants, Les élections européennes
- 20 | Partir en vacances, Inscriptions à l'école Monsieur Paul, Plan canicule

20 Et si on remontait le temps ?

- 20 | Les variétés d'antan

21 Expression politique et état-civil

- 21 | Paroles de la majorité et de la minorité
- 21 | État-civil

22 À votre agenda

- 22 | Tous les événements de juin à mi-septembre



La Culture se met au vert

Trois semaines de biodiversité

Des fleurs qui poussent sur les vitres de la médiathèque, des épouvantails qui prennent vie, des bébés et des enfants qui découvrent les petites bêtes des jardins et des conférenciers passionnants.. voilà ce qui a rythmé Collonges au mois d'avril.

La médiathèque a organisé trois semaines d'événements sur la biodiversité dans le cadre de l'ABC du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or (plus d'infos p.7). Les activités ont été mijotées aux petits oignons par Anne DIACONO et Elodie JARDIN, agent et stagiaire à la médiathèque.

Des contes pour les tout-petits

Grand succès pour les bébés-lecteurs et les contes du mercredi. 23 enfants et 12 adultes ont notamment assisté à la séance du matin... Un moment qui a éveillé la curiosité de tous autour des graines, des fruits, des légumes, des petites bêtes du jardin. Il y en a eu de toutes les couleurs !

Une expo sur la biodiversité

Des panneaux explicatifs, des photographies et des livres pour apprendre à reconnaître des plantes, observer la biodiversité de nos Monts d'Or, découvrir les secrets des graines, flâner dans le jardin,

admirer les créations des enfants de l'accueil de loisirs Alfa 3A... mais aussi... la liberté de dessiner des fleurs, des abeilles et des papillons sur les vitres de la médiathèque. Certains d'entre vous ont remporté une surprise végétale en répondant à un quizz de 10 questions.

Une conférence enrichissante

Vous étiez plusieurs dizaines de personnes à assister à la conférence sur "La biodiversité dans les Monts d'Or" dans laquelle

- L'écologue Jean-François Noblet a parlé de la biodiversité.
- Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or a présenté la mise en place de l'ABC sur le territoire.

- Vincent Galliot, exploitant maraicher du "Champ des Saveurs" a expliqué l'installation de son exploitation et les variétés qu'il cultive.

- Les élus de la commune ont présenté les actions menées à Collonges.

Un atelier pour semer des graines

Il a fait beau et les 11 enfants, ados, mamans et grands-parents ont semé des radis, planté ciboulette et basilic ainsi que des iris dans le potager de la médiathèque. Ils ont fabriqué un magnifique épouvantail qui fait un peu peur... Bref, une réussite !



Venez passer un moment de détente et de jardinage

Chaque semaine, il y a quelque chose à faire ou à voir dans le potager de la médiathèque ! Arrosez, binez ou admirez les plantations et le ballet des petites bêtes qui s'activent entre les plantations et l'hôtel à insectes. Aux horaires de la médiathèque, venez jardiner et surtout goûter aux fruits de ce travail commun.

Les graines de la grainothèque

Apportez des graines de fruits, légumes, fleurs ornementales et comestibles. Vous pouvez faire des dons ou des échanges, avec celles des autres participants.

Vos graines doivent être reproductibles et non hybrides.



Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la municipalité depuis...

Enfant et chien

Grâce à des jeux de rôles, quizz et chansons, un éducateur canin de ChienEmoi (PECCRAM) a expliqué à votre enfant quel comportement à adopter afin de réduire les risques de morsures.



Expo - Carnet de Voyages

En parcourant les toiles et les carnets d'Aude Berliner, nous avons pu voyager. Le vernissage a offert un échange en avant-première avec l'artiste.

mars 2024

13 mars

19 mars



Conférence - Jardin sauvage et espaces naturels



Tournois Switch

11 avril

10 et 17 avril



Journée Olympique



Atelier - On s'active au jardin

12 avril

25 avril



Atelier - Carnet d'Afrique

Ce premier atelier, animé par Aude Berliner, a su faire voyager les artistes au Sénégal grâce au dessin. Ce fut magique, dépaystant et ludique. Un véritable voyage sans frontière !

20 mars



Atelier - Carnet Gourmand

Ce second atelier a permis de croquer au propre comme au figuré. Un voyage des sens !

23 mars



Compostage avec les CM1 de l'école Monsieur Paul

Munis de loupes et de boîtes d'observation, les élèves se sont amusés à chercher les insectes et autres petits organismes cachés dans le compost. Ainsi, ils ont pu comprendre le processus de décomposition des aliments et de formation du compost.

25 mars



Expo - La biodiversité dans les Monts d'Or

10 au 30 avril



Chasse au trésor

7 avril



Bébés lecteurs

3 avril



Cérémonie du 8 mai

8 mai

... et suivez-les sur www.collongesaumontdor.fr

 Communede Collongesaumontdor

➤ mai 2024



Les JO à Collonges

Une semaine olympique à l'école Monsieur Paul

Du mardi 2 au lundi 8 avril, les élèves de l'école publique Monsieur Paul ont participé à la 8^e édition de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique).

À cette occasion, ils ont pu rencontrer Logan Stefaniak, gymnaste de haut niveau, qui leur a parlé de son métier avant de faire une démonstration de ses talents.

Les séances de sport, dans le courant de cette semaine, ont été adaptées pour sensibiliser les enfants au handicap. Ainsi, pendant que les maternelles gravissaient le mur d'escalade les yeux bandés, les primaires se sont essayés au cécifoot. Grâce à ces exercices, les élèves ont pu ressentir le quotidien des personnes malvoyantes ou non voyantes.

Pour finir cette semaine en beauté, les parents d'élèves ont été conviés à un spectacle et ils ont été nombreux à faire le déplacement ! Poèmes, danses, musiques... qui aurait cru que la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques se passerait dans la cour de l'école ?

Après un retour au calme, les parents ont été invités à une exposition réalisée par les enfants. Football, aviron, skate, basket... chaque classe avait conçu une maquette représentant une discipline olympique !

Enfants, parents et enseignants ont tous été ravis du succès de cet événement et nous attendons avec impatience la prochaine Semaine Olympique et Paralympique !

VIBREZ SUR LA PLACE

Musique à Trèves-Pâques

La saison des concerts sur la place de la Tour s'ouvre le dimanche 2 juin ! De 10 h 30 à 13 h, venez vibrer au son du groupe « Captain Flapscat ». Et ça continue dimanche 7 juillet avec le « tremplin des talents » !

Sans oublier la buvette tenue par l'association Les Ateliers de Collonges pour profiter d'un rafraîchissement et d'une petite collation apéritive.

Captain Flapscat le 2 juin (report au 16 juin si pluie)

Les 6 musiciens s'inspirent de leurs maîtres Louis Armstrong, Sydney Bechet et Duke Ellington. Captain Flapscat revisite le Jazz des origines jusqu'à la belle époque du swing.

Le tremplin musical le 7 juillet (report au 14 juillet si pluie)

Pour dénicher des talents et offrir à des musiciens prometteurs l'occasion de se produire sur scène, la municipalité a lancé ce concours. Après le succès de la première édition en 2023, le tremplin musical revient ! Venez voter pour votre coup de cœur et encourager ces artistes !

De 10 h 30 à 13 h sur la Place de la Tour
Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr

Un nouveau visage

Bienvenue à Amina Ahamada

Amina Ahamada a rejoint l'équipe du service urbanisme le 4 mars. Comme Chung Chun Wang, elle est chargée d'urbanisme, enregistre les pré-instructions et instructions des autorisations d'urbanisme, participe au suivi des problématiques d'aménagements urbains aux côtés des élus et accueille le public sur les dossiers d'urbanisme.





La Mairie et Vous

Echangez avec
la municipalité

Vous voulez savoir
où en est la commune
de ses projets de mandat ou
de ses projets d'investissement ?
Quel planning, quel financement
et quelles réalisations ?
Réservez d'ores et déjà la date
du samedi 8 juin 2024 pour une
rencontre avec vos élus !

Un abc à Collonges

Tous réunis pour la biodiversité

Notre commune fait partie des 15 communes membres du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or (SMPMO). Depuis 1996, il préserve et met en valeur le territoire Plaines Monts d'Or (principalement situé dans les Monts d'Or et alentours).

En 2023, après un appel à projets, le syndicat remporte le soutien financier de l'Office National de la Biodiversité (OFB) pour mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire Plaines Monts d'Or.

La démarche de l'ABC est lancée le 9 octobre 2023. Un ABC permet de mieux connaître le patrimoine naturel et d'identifier les enjeux de biodiversité sur le territoire. Il implique l'ensemble des acteurs : élus, techniciens, citoyens, associations, agriculteurs, communautés éducatives...

Après 3 années d'investigations et d'animations, entre 2023 et 2026,

l'ABC présentera une cartographie des habitats et des enjeux. In fine, il servira d'aide à la décision et à la gestion du territoire.

Le bureau d'étude Mosaïque Environnement a été retenu pour mener les investigations techniques (collecte des données et relevés de terrain) et le syndicat coordonne son travail.

Vous découvrirez bientôt les mascottes de l'ABC et, sans attendre les résultats des investigations, le syndicat lance d'ores et déjà de nombreuses animations : des expositions, des conférences, des concours artistiques, etc. À Collonges, un mois entier a été dédié à la biodiversité à la médiathèque (voir p.3).

Plus d'infos sur
collongesaumontdor.fr
www.Abc-smpmo.com

CCAS

Un atelier préventif le 17 juin

Le CCAS organise un atelier en partenariat avec l'association CRIAS. Si vous avez 60 ans et plus, venez à cet atelier collectif animé par une ergothérapeute sur la thématique des équipements adaptés qui permettent de faire face aux troubles de la vision et de l'audition au quotidien.

Lundi 17 juin de 10 h à 12 h • Salle Médiaplus • Inscription : 04 78 22 02 12

Plusieurs projets se concrétisent ou sortent de terre avec notamment les extensions de l'école Monsieur Paul et de la mairie, le futur bâtiment des associations et de l'école de musique, la Résidence Séniors Sociale, les conteneurs près de la salle Jean-Marie Comte pour les services municipaux...

Cette rencontre est l'occasion pour vous de poser vos questions, de suivre les projets communaux en cours et à venir.

Alors venez échanger avec vos élus lors de ce temps convivial !

Samedi 8 juin
À partir de 10 h 30 - Place de la Tour
Infos : 04 78 22 02 12





Les murs de Collonges

L'entretien des murs d'enceinte

L'entretien des murs

Notre commune se caractérise par un nombre important de murs en pierres dont la construction initiale se compte en demi-siècle voire en siècle, époque où la circulation était moindre tout comme l'impact des changements climatiques. Cependant aujourd'hui, face à une circulation dense sur des voies étroites et des périodes de sécheresse et de pluie plus intenses, les murs d'enceinte sont impactés par tous ces phénomènes.

Face à la présence de dégradations récentes sur de nombreux murs à la limite du domaine public, nous rappelons à l'ensemble des propriétaires quelques points sur les murs d'enceinte de leur propriété. En effet, les hauts murs de pierres présentent un caractère historique

et caractéristique des Monts d'Or et la plupart sont privés. Il revient aux propriétaires d'en assurer l'entretien et d'en assumer la responsabilité.

Après avoir recherché si le mur est leur seule propriété ou mitoyen, quelques actions peuvent être engagées avec des frais variables induits :

- Contrôle visuel régulier pour vérifier l'apparition de fissures ou fentes, pose de témoins,
- Pose de repères de stabilité par un géomètre ou un cabinet géotechnique,
- Soulagement du poids derrière le mur : ne pas faire poser un poids important contre le mur, ne pas laisser pousser des arbres conséquents,
- Nettoyage du mur et réparation ponctuelle ou réfection totale selon le poids soutenu par le mur et son état.

La commune a identifié des murs

fragiles et engage un travail de suivi avec le service Péril de la Métropole. Les propriétaires concernés par ces constats sont contactés. Cependant, nous appelons tous les propriétaires à faire preuve de vigilance et à surveiller leurs murs d'enceinte. Il leur faut engager les travaux nécessaires s'il y a lieu avant que tout écroulement ne se produise, mettant en danger les biens d'autrui et les personnes.

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

La mairie a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour cause de sécheresse et de réhydratation des sols pour la période d'avril 2024. Elle peut être accordée par l'État après instruction de la demande. Nous vous informerons de sa décision.



Projet UTEI, chemin des écoliers

Balade urbaine

Un nouveau rendez-vous

La mairie vous invite à une rencontre pas comme les autres. Lors d'une balade urbaine, vous pourrez découvrir le chemin des écoliers et ses alentours aux côtés des élus afin de poser un regard collectif autour du chemin des écoliers et sur le projet immobilier UTEI.

Ce nouveau rendez-vous a pour but de vous présenter le projet et de répondre à vos questions relevant du quartier, en matière de logements, de circulation, d'entretien ou d'aménagement urbain.

RDV samedi 22 juin de 11h30 à 12h30 devant la médiathèque



ZOOM SUR...

LA CHASSE AU TRÉSOR

Le sport et ses bienfaits

La promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée « Grande Cause Nationale 2024 » pour, d'une part profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société, et, d'autre part, répondre à une urgence sanitaire et adopter des modes de vie moins sédentaires, plus actifs, a fortiori dans un contexte d'addiction toujours plus forte aux écrans.

La marche mise à l'honneur

C'est dans ce contexte que la commission sport a décidé de mettre à l'honneur la marche. Chaque année, 4 randonnées sont proposées. Pour cette 1^{ère} édition de l'année, le souhait de développer la pratique de la marche auprès des plus jeunes notamment (adolescents et enfants) s'est traduit par la mise en place d'une activité ludique autour de la randonnée : un jeu collaboratif, en équipe, afin de trouver sur un parcours des indices permettant d'accéder à un trésor.

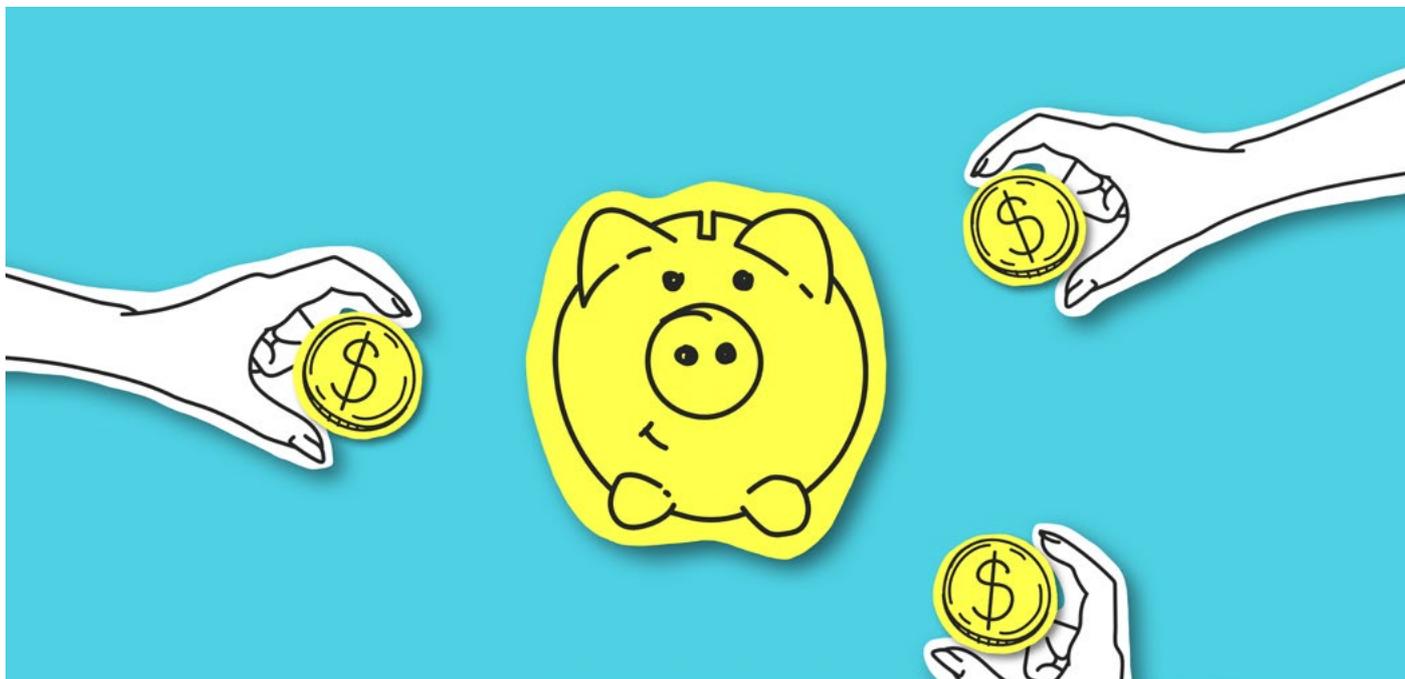
Une chasse au trésor pour petits et grands

20 équipes ont collaboré, sur 4 parcours différents, avec un carnet de route (appelé roadbook) entre les mains pour découvrir les rues de Collonges, ses chemins, ses venelles méconnues et ses points d'intérêt, et les 30 indices disséminés !

De retour à la salle des fêtes, les 80 participants ont mis leurs découvertes en commun pour trouver la phrase mystère qui donnait l'accès au trésor : friandises pour les plus jeunes et verre de l'amitié pour tous !

Chacun a ainsi parcouru entre 5 et 6,5 km en 2 h, à la grande surprise de certains parents ou enfants : « on n'aurait jamais cru qu'on pouvait marcher autant ! ».

Ainsi, la mise en place d'un objectif, ludique pour certains, de performance pour d'autres, permet à chacun de pratiquer une activité physique, dans les chemins de randonnée autour de Collonges, dans les rues de notre village, ou bien auprès des 12 associations sportives présentes sur notre commune.

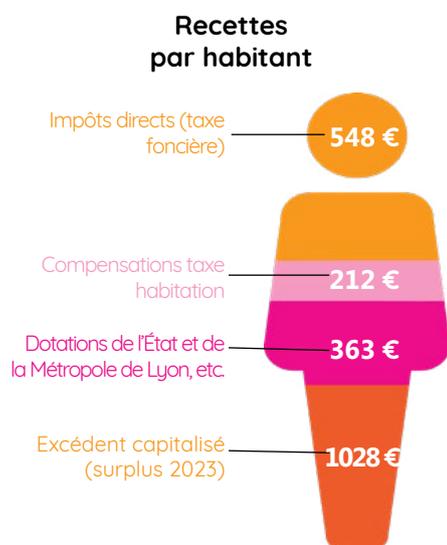


Le budget 2024

Le vote du budget constitue l'un des actes politiques majeurs de la vie de la collectivité. Voté et adopté au Conseil Municipal le 25 mars dernier, il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année civile 2024.

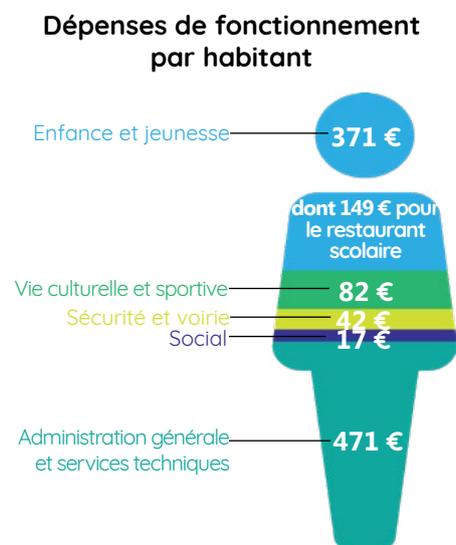
Les recettes

Chaque Collongeard contribue aux finances de la commune en moyenne à hauteur de 548 €. Ce qui représente 49 % des ressources communales hors excédent capitalisé (surplus 2023). Le restant est assuré par les dotations de l'État et de la Métropole de Lyon ainsi que le retour de TVA.



Les dépenses

La commune va dépenser pour chaque habitant 983 € au titre du fonctionnement. Pour le fonctionnement, le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses par pôle et démontre la part importante des moyens développés pour l'enfance et la jeunesse.



Budget de fonctionnement

En 2024, il est de 4 529 084 €.

Démographie

Collonges comptabilise au 1^{er} janvier 2021 (INSEE), 4 609 habitants.

Quelques repères de dépenses par habitant

Ensemble des fluides : 54 €
 Nettoyage des locaux : 33 €
 Contrats de maintenance : 30 €
 Alimentation restaurant scolaire : 30 €
 Entretien des bâtiments, voiries et matériels : 23 €
 Affranchissement et télécomm. : 5 €



Adapter les services à l'évolution de vos besoins

Notre commune grandit. Avec l'arrivée de nouveaux habitants, les besoins engendrés de services et d'équipements publics augmentent.

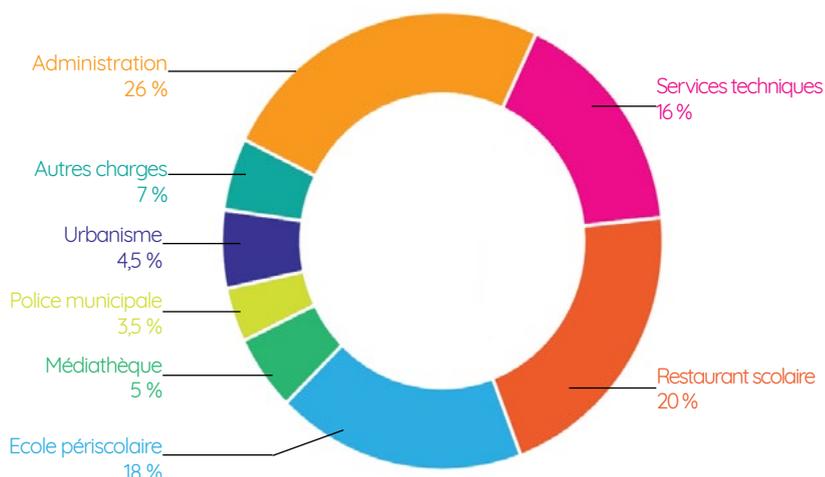
Pour s'adapter, les services publics municipaux sont en pleine évolution. Entre restructurations de services et recrutements, formations et nouvelles procédures, réaménagements ou créations de locaux, l'efficacité et la disponibilité sont au cœur des choix. Le travail de fond vise toujours à conserver et améliorer la qualité de vos services publics.

Composition de vos services municipaux

Au 1^{er} janvier 2024, la mairie compte :

- 14 agents (soit 12.58 équivalents temps plein ETP) pour assurer l'administratif et l'agence postale ;
- 8 agents (8 ETP) pour entretenir les espaces verts et les bâtiments communaux ;
- 24 agents (soit 20.37 ETP) pour toute la chaîne de restauration scolaire préparée avec des plats cuisinés sur place et pour assurer l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir ;
- 4 agents (soit 3 ETP) à la médiathèque qui contribuent au service public de la lecture et des animations culturelles ;
- 2 agents à la police municipale (2 ETP) pour assurer votre sécurité et la tranquillité communale.

Répartition de la masse salariale par habitant



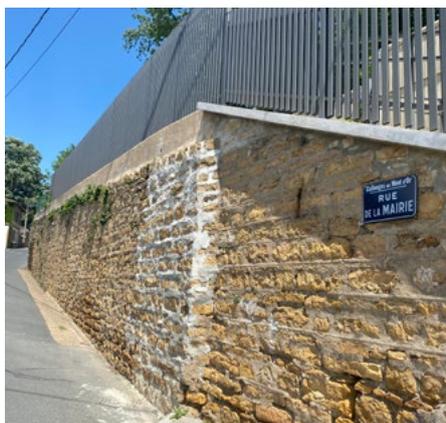
3 exemples de dossiers lancés

Parmi les aménagements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie, la municipalité poursuit l'extension du groupe scolaire au Village des Enfants. Trois autres projets présentés ci-dessous participent à l'adaptation de la commune à vos besoins.



La vidéo protection

Après la 1^{ère} vague de caméras installées en 2021/2022 et le constat de la baisse de la délinquance sur le domaine public, la commune engage une 2^e vague de vidéoprotection en dotant de nouveaux quartiers : abords du cimetière, allée du Colombier et parking du Vieux Collonges entre autres. Le chiffrage de cette opération est en cours pour des travaux qui débuteront fin 2024. Début des travaux en automne 2024.



Le mur de la mairie

Depuis deux ans, des mesures régulières du mur longeant la rue de la mairie sont effectuées. Les dernières mesures font apparaître la nécessité d'un diagnostic géotechnique, préalable nécessaire à de potentiels travaux de renforcement et de consolidation de la structure. Le programme de travaux potentiellement nécessaires sera établi prochainement.



Parking allée du Colombier

Afin de finaliser l'aménagement du quartier et de répondre aux besoins de stationnement, la commune a lancé la réfection du parking Allée du Colombier. Un prestataire accompagne la mairie afin de rechercher les solutions pour réaliser le maximum de places tout en maintenant la végétalisation, solutionnant la gestion des eaux pluviales. Les travaux se dérouleront au maximum sur des vacances scolaires plutôt en fin d'année 2024.

Plusieurs journées avec... le service espaces verts et publics

Richard Bachet et Guillaume Marty font équipe au service espaces verts et David Padet assure la propreté des espaces publics. Tous travaillent aux services techniques de la mairie et entretiennent 11,35 hectares. Thierry Dulac coordonne la partie administrative et contrôle les travaux.

Tous les jours, l'équipe des espaces verts entretient et fleurit notre belle commune. Grâce à elle, nous pouvons profiter d'un cadre agréable et vivre entouré d'un patrimoine vert et paysager de qualité. Ce service doit faire face aux évolutions de notre temps : réglementation, changement climatique, mutation urbaine... Il met en oeuvre pour cela un ensemble d'actions pour préserver l'environnement et développer la biodiversité.

Vendredi 26 avril

La taille des arbustes

Nous retrouvons Richard et Guillaume près du Village des Enfants. Aujourd'hui, ils ont prévu la taille des forsythias. Ils nous expliquent : « **Il faut tailler les forsythias après la floraison. C'est pourquoi, nous le faisons maintenant. Nous essayons toujours de respecter le développement des plantes.** ». Ils vont poursuivre avec la taille des haies printanières de la rue de la Plage et autour des écoles. Aujourd'hui, les branchages sont gérés par une entreprise extérieure mais le service réfléchit à investir dans un broyeur pour produire en interne son propre paillage.

Le service fait appel tous les cinq ans à l'ONF pour un état des lieux de la santé des arbres communaux. Le prochain est prévu en 2025. « **Au Parc de la Jonchère, nous avons essayé de sauver un peuplier fendu en deux. Hélas il devra être abattu prochainement. Comme cet arbre se situe dans une zone d'Espace Vert à Valoriser (EVV), une déclaration préalable a été déposée et un nouvel arbre sera planté pour le remplacer.** ».



Guillaume taille un forsythia

En 2023, 15 arbres ont été plantés. Il s'agissait essentiellement de (petits) fruitiers : groseillers, mirabelliers, poiriers, pommiers et vignes. Cette année, 22 arbres les ont rejoints : albizias, amélanchiers, cercis, eucalyptus, saules pleureur, savonnières...

L'équipe doit ainsi tailler, désherber, arroser plusieurs espaces.

Les arbres d'alignement sont, quant à eux, gérés par la Métropole de Lyon.

L'après-midi sera consacré à l'entretien des espaces publics de l'école Monsieur Paul.

Mardi 30 avril

La tonte des espaces

Comme nous le voyons dans plusieurs communes, la gestion différenciée fait son chemin pour préserver la biodiversité grâce à une tonte tardive et une tonte raisonnée (3 à 4 fois par an sur certains sites). Un test est en cours au Parc de la Jonchère et dans plusieurs lieux de la commune. « **Tondre trop souvent et trop bas, c'est tuer**

toute la vie qu'il y a sous nos pieds. En retardant la tonte, on permet aux plantes et fleurs de printemps de réinvestir le sol. Pollinisateurs et microfaune y trouvent refuge et nourriture. ». Les espaces aux abords des équipements sportifs et jeux, des espaces de pique-nique, et le stade de foot sont systématiquement tondus. Un plan est en création pour concilier l'utilisation du parc et la préservation de la biodiversité lors d'événements communaux ou associatifs.





Tonte

Mardi 7 mai

Avec Thierry Dulac

Chaque jour, Thierry répond à plusieurs sollicitations d'habitants et d'élus. Ce matin, il a traité des demandes concernant des nids de poule, des poubelles non ramassées par la Métropole de Lyon, un conflit de voisinage pour une taille de haie... Il poursuit sa matinée avec la coordination du chantier du parking du Colombier. Dans ses autres missions, Thierry assure le contrôle des commandes (matériels, véhicules), l'organisation et le suivi des travaux en régie ou externalisés. Il nous confie que « **si tout le monde respectait les espaces publics et communaux, cela les rendrait plus agréables pour tout le monde** ».

Le fleurissement

« La partie la plus agréable de notre métier est la plantation de toutes ces belles fleurs dans les massifs et les jardinières quelque soit la météo. On nous dit souvent que toutes ces couleurs apportent de la vie dans nos rues » nous confie l'équipe. Le choix des plantes n'est pas laissé au hasard : robustesse, faible consommation en eau, exposition au soleil, climat... « **Et là, nous plantons des vivaces et des arbustes. On consomme local avec la serre du lycée horticole de Dardilly.** ».

Il est important de faire des choix de consommation responsable. « **Nous sommes actuellement en train de réfléchir à différents sites pour y installer des récupérateurs d'eau : cimetière, école et mairie.** ».

L'an passé, 4000 fleurs ont pu tapisser les rues et les espaces verts de notre belle commune. Cette équipe a fait le choix de vivaces économes en eau et d'annuelles pour Trèves-Pâques. Généralement la plantation se déroule sur deux à trois semaines en mai et à l'automne.



Richard plante de jolies fleurs à Trèves-Pâques

David, quant à lui, veille à la propreté de nos espaces. Il vide et remplace les sacs poubelles, ramasse les déchets au sol. David remplit les distributeurs "toutounets" (6 000 sacs canins ont été approvisionnés en 2023).

Jeudi 2 mai

L'entretien du cimetière

La cérémonie du 8 mai approche et l'équipe nettoie et rafraichit le

fleurissement du monument aux morts. « **Nous avons choisi des bégonias, lantanas, limoniums, verbenas et zinnias car elles symbolisent la reconnaissance et le souvenir.** »

L'entretien du jardin du souvenir revient à la commune. Il incombe aux familles de prendre soin de leurs tombes et intertombes : fleurissement, taille, nettoyage.

L'expérimentation de la désimperméabilisation des allées du cimetière, initié en 2023, se poursuit.

Les services techniques

-  Gestion des bâtiments communaux
-  Gestion des espaces verts et publics
-  Installations cérémonies et événements

Nouvelle Ostéopathe

Bienvenue à Françoise Géroutet

Diplômée de l'école d'ostéopathie ATSA de Limonest, Françoise pratique cette thérapie manuelle fondée sur des manipulations et techniques tissulaires (muscles, ligaments, tendons, articulations...).

Que vous soyez un bébé, un enfant, un adulte, une personne âgée, un sportif ou une future maman, sa pratique s'adapte à tout le monde. L'ostéopathie prévient et traite les troubles fonctionnels du corps et soulage les douleurs lorsqu'il n'y a pas de pathologie médicale diagnostiquée. Il s'agit de voir l'être humain dans sa globalité et de comprendre comment il fonctionne en observant ses déplacements et postures et en posant des questions sur ses antécédents, douleurs, maux de tête, troubles digestifs...

07 88 88 29 35 - 1, Place Saint-Martin

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et le samedi de 8 h à 13 h et certains jours fériés.

Déplacements possibles à domicile et en entreprise.

Rendez-vous sur www.doctolib.fr/osteopathe/collonges-au-mont-d-or/francoise-geroutet



Nouvelle Sage femme

Bienvenue à Déborah Vignau

Déborah accompagne les femmes dans tous les moments de leur vie dès la puberté à la fin de vie. Vous pouvez prendre rendez-vous pour :

- un suivi gynécologique : classique, contraception, en cas de douleurs ou de gêne, échographie, etc.
- un suivi de grossesse et des cours préparatoires à l'accouchement,
- des conseils sur l'allaitement et la diversification alimentaire avant et après la naissance jusqu'au 3 ans de l'enfant,
- la técarthérapie afin d'accélérer la cicatrisation,
- l'hypnocrise pour être plus sereine et apprendre au partenaire à être présent le jour de l'accouchement,
- et pour le soin rebozo pour resserrer le bassin et avoir un moment de bien être après l'accouchement.

06 70 03 00 31

1, Place Saint-Martin

Ouverture lundi et mardi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h, le jeudi de 9 h à 13 h et le vendredi de 14 h à 19 h

Rendez-vous sur www.doctolib.fr/sage-femme/collonges-au-mont-d-or/deborah-vignau

Ski Nautique Club de Collonges

Réouverture le 1^{er} juin 2024 !

Tous les jours de 11 h à 19 h, le club accueille les pratiquants sur son espace dédié et un plan d'eau délimité, permettant une accessibilité à toutes les disciplines de sport de glisse (Classique, Wakeboard, Wakeskate), et pour tous niveaux de pratique (débutant, confirmé, compétiteur). L'encadrement est assuré par des personnes diplômées d'Etat pour une pédagogie adaptée aux participants de tous âges.

À bientôt sur le plan d'eau !

1 Quai de la Libération
04 78 22 62 67

bureau.sncc@gmail.com

facebook.com/skinautiqueclubdecollonges

instagram.com/skinautiqueclubcollonges



Concours photos Votre été 2024

Trois thèmes, trois cadeaux

En été : on sort, on se balade, on voyage et on partage de bons moments conviviaux et festifs... C'est une période riche en souvenirs.

Et si vous nous partagiez vos meilleurs moments pour tenter de gagner un Polaroid et une place dans une exposition ?

Vous avez trois thèmes possibles : "Animations et festivités", "Escapade urbaine ou nature", "Typiquement Collongeard".

Ce concours photo lancé par la mairie a pour objectif d'animer la saison estivale dans le même esprit participatif que le jeu "Où est Petit Biscuit ?" de décembre dernier.

Tout le monde peut participer alors, à vos appareils photos ou smartphones !

Dates : du 21 juin au 31 août 2024

Envoyez votre cliché en format jpeg à communication@collongesaumontdor.fr avant le 1er septembre 2024

Règlement disponible sur le site à partir du 21 juin



Une championne du monde

Marion Delespierre est une traileuse collongearde originaire de Roubaix. En 2021, elle rejoint l'équipe de France et enchaîne depuis les médailles.

Vice-championne de France junior en brasse durant son adolescence, Marion Delespierre a connu la compétition très jeune. Et, pendant ses études de médecine, elle commencera la course à pied en 2013 et se tournera très vite vers le trail en 2015. Ce sport lui permettra de concilier ses deux amours : le sport et la médecine.

« J'adore les Monts d'Or. On y trouve toujours des sentiers magnifiques. »

Avec son compagnon, Marion découvre les quais et les parcs de Lyon. Ils élargissent petit à petit leurs horizons en parcourant les sentiers des Monts du Lyonnais puis ceux des Monts d'Or. En 2015, ils fondent avec des amis le club Tête d'Or Runners. Le club est affilié à la Fédération Française d'Athlétisme depuis 2018.

« En 2018, on concrétise notre rêve : celui d'habiter au plus près des Monts d'Or ».

Marion nous explique qu'il ne faut pas tout sacrifier pour son sport. **« La famille, les amis et le travail sont des valeurs à garder. Si on n'a que le sport dans la vie, en cas de blessure, tout s'effondre et on est perdu. Il faut trouver le juste équilibre ».**

« Il faut être progressif et ne pas vouloir 'griller' toutes les étapes ».

Marion s'entraîne quotidiennement entre midi et deux près de son travail et le week-end dans les Monts d'Or. **« Si je peux donner un conseil en tant que médecin du sport et athlète à ceux qui aimeraient se lancer dans le trail, c'est de prendre son temps, être déjà à l'aise sur la distance car le corps doit s'adapter ».**

« Si on y croit, on arrive à de belles choses ».

Le 9 juin 2023, Marion a participé aux Championnats du monde de course en montagne et trail en Autriche. Elle



©Colin Olivero

parcours 85,8 km en 11h 22min 31sec avec 6 000 m de dénivelé. **« Je suis très heureuse du résultat. Je ne partais pas favorite car j'ai un métier et à Lyon, il n'y a pas de grandes côtes pour s'entraîner sur de tels dénivelés mais avec du travail et de la rigueur, c'est possible ».** Sa famille, son compagnon, ses amis et l'équipe de France l'ont soutenue tout du long. **« Tous leurs encouragements ont été très importants pour moi. Ce fut un événement intense et riche en émotion. Ces championnats du monde resteront gravés à vie dans ma mémoire ».**



2018
Médaille d'argent au Lyon Urban Trail
Médaille de bronze au 90 km du Mont-Blanc
Médaille de bronze au Monna Lisa Trail

2019
Médaille d'or au Maxi-Race du Lac d'Annecy
Médaille d'argent à la Diagonale des Fous

2021
4e au Ultra-Trail du Mont-Blanc
Médaille d'argent au Lyon Urban Trail
Médaille d'or au MIUT 85

2022
Médaille d'Or aux Championnats du monde de trail par équipe et 7e en individuel
Médaille d'argent au Lyon Urban

2023
Médaille d'or aux Championnats du monde de trail par équipe et en individuel

Comment jardiner autrement ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.

Utilisez vos déchets de jardin

Les déchets de jardin peuvent être mélangés aux déchets de compostage de la cuisine.

Ainsi, ils participent à fournir un engrais de bonne qualité. Ce sont par exemple les déchets de tailles (branches, feuilles, etc.) ainsi que la paille, les écorces, les feuilles mortes, les sciures et les copeaux ou encore les herbes sèches. De plus, ils atténuent les odeurs et équilibrent votre compost !

Des sessions de sensibilisation au compostage individuel ainsi que le nouveau module « Jardinier avec ces résidus végétaux » sont ouverts à tous et se déroulent en visioconférence.

Inscrivez-vous :
www.demarches.todego.com/gestion-des-dechets/sensibilisation-reutilisation-dechets-verts-au-jardin

Utilisez vos tontes de pelouse dans le jardin

Petits et gros branchages broyés, herbes de tontes séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potagers. Par exemple, le paillage conserve l'humidité des sols et réduit ainsi les arrosages. Le paillage limite également la pousse d'herbes non désirées puis, en se dégradant, il améliore la qualité du sol. C'est bon pour le potager comme aux pieds de vos haies.

Fini ! Plus de corvée d'apporter ses tontes en déchèterie ! La tonte mulching de vos espaces verts permet de laisser l'herbe finement coupée sur place et protège la pelouse de la sécheresse. C'est aussi le secret pour enrichir votre sol et avoir une herbe plus belle et plus verte.

Pour la biodiversité de votre jardin, pensez à tondre avec la hauteur maximale de votre tondeuse et à laisser un espace libre, sans tonte (ou sans tonte de printemps). En effet, une seule fauche annuelle sur cet espace, pas avant juillet ou août, est possible.

La Mairie avec vous

Le récupérateur d'eau

La lutte contre le gaspillage en eau et la préservation des ressources naturelles sont un engagement fort de la municipalité. Afin de soutenir les propriétaires et locataires de Collonges souhaitant installer chez eux des récupérateurs d'eau, la mairie met en place depuis le 27 avril 2023 une subvention de 50 € TTC par foyer.

Pour en bénéficier, il faut fournir :

- le formulaire dûment rempli (disponible en mairie ou sur collongesaumontdor.fr)
- un RIB
- un justificatif d'achat à votre nom et domicile
- la dernière page d'avis de votre taxe foncière (pour les propriétaires) ou la copie de votre bail (pour les locataires).

Le récupérateur d'eau devra être acheté en magasin ou sur internet et fabriqué en France.

Le saviez-vous ?

Peu calcaire, l'eau de pluie stockée à température ambiante est meilleure pour les plantes que l'eau du robinet.

Au potager, un binage vaut 2 arrosages : utiliser une binette permet de briser la croûte de terre durcie par la pluie et le soleil au pied et autour des plantes. Cela facilite la pénétration de l'eau dans le sol.

Pour éviter d'avoir à biner, paillez les pieds de vos plantations. L'humidité sera conservée plus longtemps.

MAISON DES USAGERS

C'est un lieu d'accueil qui informe les usagers et les aidants sur les questions de santé publique (santé mentale et physique) et les oriente sur différents dispositifs d'accueil et de soin. La Maison des Usagers propose des conférences et des rencontres. Ce lieu a été mis en place grâce à la collaboration entre les associations du Val de Saône, des médecins, des services sociaux et des représentants d'usagers.

Rue Pasteur - 69250 Albigny sur Saône
04 72 08 14 96



BRUITS ET VOISINAGE

Lorsque vous bricolez ou jardinez avec des outils bruyants, vous pouvez occasionner une gêne pour vos voisins.

Pour le bien-être de tous à Collonges, ces utilisations sont autorisées :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Chats errants

La loi demande aux mairies de stériliser les chats errants sur le domaine public car ceux-ci peuvent se reproduire très rapidement et poser problème. Après stérilisation et tatouage/puçage, ils sont relâchés sur le site de leur capture.

Ce sont alors des « chats libres ». La commune ne peut pas intervenir au domicile des personnes qui auraient tendance à multiplier la présence de chats chez eux.

La mairie développe progressivement la stérilisation des chats errants sur la voie publique.



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les électeurs français et européens seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français.

Les bureaux n°1 et n°2 se situent à la salle des fêtes (Place de la Mairie), le bureau n°3 à la Maison de la rencontre (rue Maréchal Foch) et le bureau n°4 est déplacé de 30m dans la salle paroissiale à côté du Dojo (toujours rue Maréchal Foch). Ils seront ouverts de 8 h à 18 h. Une signalétique spécifique sera mise en place lors des élections.

Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr/mes-demarches/election-citoyennete/



Partir en vacances...

Vous voulez partir en vacances l'esprit tranquille ? Demandez une surveillance de votre domicile. Pour cela, indiquez votre période d'absence via un formulaire disponible en mairie (accueil et site internet) ou en gendarmerie. Des patrouilles de surveillance seront effectuées par la police municipale et la gendarmerie.

www.collongesaumontdor.fr/mon-quotidien/securite-et-prevention

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MONSIEUR PAUL

Pour inscrire votre enfant à l'école Monsieur Paul pour la rentrée 2024/2025 (pour les enfants nés en 2021), vous devez tout d'abord inscrire votre enfant auprès de la mairie en envoyant les documents listés ci-contre au pôle enfance jeunesse à c.brunet@collongesaumontdor.fr

Etat civil des parents, état civil de l'enfant, justificatif de domicile avec l'adresse de Collonges, copie des vaccins, certificat radiation si déjà scolarisé, attestation CAF ou dernier avis d'imposition (2023 sur revenus 2022), fiche de renseignements complétée, attestation assurance, responsabilité civile, attestation d'assurance scolaire.

www.collongesaumontdor.fr



RÉPOND QUESTIONS



registre des personnes isolées résidant à leur domicile afin de recenser les personnes, qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou fragiles. Ces données sont confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS de Collonges au Mont d'Or.

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles, et si besoin, apporter conseils et assistance. Lorsque l'alerte de niveau 2 est activée par le Préfet, les services de la mairie se mobilisent.

Si vous connaissez une personne dans cette situation, proposez lui de s'inscrire sur le registre confidentiel de la mairie.

Plan canicule

Depuis le 1^{er} juin, le dispositif national du plan canicule est déclenché.

La mairie, par le biais du CCAS, ouvre le

Inscription par téléphone à l'accueil de la mairie au 04 78 22 02 12

Les variétés d'antan

Lyon est connue pour être la capitale de la gastronomie, de la soie et de la rose. Et saviez-vous que la région lyonnaise était réputée pour sa richesse en graines, en fruits et en légumes qui ont inspiré les plus grandes cuisines ?

Au 16^e siècle, quatre ingrédients de la région lyonnaise composent la recette unique qui fera d'elle la marmite de la culture : le climat propice, l'imprimerie, la botanique et la médecine.

Vous vous demandez comment tout cela peut être lié ? Lyon est au carrefour de trois climats (méditerranée, alpin et continental), l'imprimerie fait rayonner les savoirs botaniques (Encyclopédie de l'alimentation *De re cibaria* en 1560, et *L'Histoire générale des plantes* de Jacques Dalechamps en 1586), la botanique sert pour la médecine et les médicaments sont constitués à base de plantes et d'aliments.

En 1520, 35 000 âmes vivent à Lyon et elles seront 75 000 au milieu du 17^e siècle. C'est à ce moment là que la ville devient cosmopolite : italiens, allemands, espagnols, savoyards et bourguignons arrivent avec leurs traditions culinaires et des sacs remplis de graines, de légumes et de fruits.

Les vergers, potagers et jardins fleurissent dans la ville et la production dans les campagnes prospère et rayonne. Si bien que l'on retrouve les melons d'Ampuis sur la table du roi Henri IV.

En 1787, le plus grand agronome français, l'abbé Rozier, fonde la première formation agricole gratuite et publique de France à Vaise.

Aujourd'hui, vous la connaissez sous le nom d'École d'agriculture d'Écully. À cette époque, la pomme de terre avait déjà conquis le cœur des Lyonnais qui inventeront plus tard leur célèbre paillasson !

À partir du 19^e siècle, le travail des pépiniéristes, jardiniers et maraîchers donne naissance à de nombreuses variétés aux noms appétissants (voir



Photographie générique de légumes

encart). Puis certaines de ces espèces vont s'imposer en France comme le cerisier Burlat de Gerlan (1915), l'abricotier le Bergeron de Saint Cyr au Mont d'Or (1920) ou encore le cardon de Vaulx-en-Velin.

Après 1945, l'agriculture devient intensive et industrielle. La monoculture et la standardisation entraînent la disparition de 80 % des légumes et des fruits qui faisaient la richesse de notre région. Cela suscitera des inquiétudes de la part de scientifiques et d'intellectuels qui se mobiliseront plusieurs décennies plus tard.

En 2008, le centre de Ressources de Botanique Appliquées (CRBA) est créé pour tenter de retrouver ce patrimoine oublié et perdu. En 2013, le CRBA a retrouvé une centaine d'espèces (sur plus de cinq-cent disparues) dans des potagers, des collections et des conservatoires botaniques. Le CRBA découvre alors que l'Institut Vavilov à Saint-Petersbourg possède 270 variétés lyonnaises dont 80 vont être rapportées pour les faire pousser

dans différents jardins. Et l'un de ces jardins se situe à Collonges au Mont d'Or ! Depuis 2016, sur le plateau de Moyrand-Charézieux, ce jardin permet aux anciennes graines retrouvées de commencer une nouvelle vie en évoluant avec notre environnement actuel : maladies émergentes, ravageurs, changement climatique, défis alimentaires...

Le service communication

QUELQUES ESPÈCES OUBLIÉES

- La prolifique de Trévoux (melon)
- Le long noir de Caluire (navet)
- Le quintal de Rillieux (choux)
- La monstrueuse de Lyon (tomate)
- Le peu fort de Bresse (piment)
- La gloire des Charpennes (tomate)
- La vieille de Lyon (patate)
- Le géant d'hiver de Montplaisir (épinard)
- La blonde craquante de Pierre-Bénite (batavia)
- Le doux d'Ampuis (poivron)
- Le triomphe de Vienne (poire)



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Sous la pression des obligations de la loi SRU, notre commune évolue ! L'arrivée de nouveaux collongeards nous impose des adaptations majeures. Et nous nous adaptons : concrétisation de chantiers municipaux lancés depuis le début du mandat (agrandissement de l'école, nouveau restaurant scolaire, résidence Séniors avec une micro crèche, nouveau bâtiment associatif et Ecole de Musique, agrandissement de la Mairie), mise en place de la cantine à 1 euro et développement de politiques sociales et culturelles.

La préservation du patrimoine de la Commune, le déménagement des locaux associatifs, la gestion des chantiers en cours, les problématiques d'aménagement urbain, les nouveaux espaces publics à entretenir, les plans de gestion du patrimoine végétal... sont autant de facteurs nécessitant une évolution de l'organisation des services municipaux.

En effet, plus de locaux occupés car plus d'enfants accueillis dans les services périscolaires et plus d'usagers reçus en mairie et à la médiathèque, entraînent l'augmentation du personnel communal pour maintenir la qualité du service public local. Même si la recherche est de faire mieux avec

autant, par exemple les règles de sécurité d'accueil des enfants contraignent la collectivité à augmenter le personnel.

Le tout se fait à taux d'imposition constant grâce à la politique d'économie et à la qualité de gestion financière qui nous a permis de dégager des excédents pour assurer une bonne base de financement des investissements à venir.

N'hésitez pas à venir échanger avec nous lors des moments de rencontre que nous organisons sur les semaines à venir : la mairie et vous le 8 juin prochain, le forum des associations de la rentrée.... En attendant, nous vous souhaitons un très bel été.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

Cher.es Collongeard.es comme d'habitude nous votons en mars le Budget en séance de Conseil Municipal mais cette année contrairement à ce que nous faisons antérieurement **nous ne pouvons que nous abstenir**. En effet depuis le début de cette mandature le chiffre des dépenses de fonctionnement a progressé

de manière significative, alors que chaque année nous plaidons pour la sobriété mais notre mise en garde n'a jamais été prise en considération.

Cette fois-ci le Budget primitif 2024 atteint des niveaux alarmants :

Après une hausse de 6% des dépenses de fonctionnement en 2023 par rapport à 2022, puis une autre de 23% au Budget primitif 2024 soit + 45% par rapport à 2020 début de cette mandature.

Quant aux charges à caractère général, elles augmenteraient de 95%

en 2024, et représenteraient 26% des dépenses (chauffage+ électricité+ ménage **égal 10% des 26%**).

Les charges de personnel quant à elles, augmenteraient de 13% en 2024 et de 38% par rapport à 2020, ce qui représentent 53% des dépenses de fonctionnement. Précisons que ces prévisions sont régulièrement toujours tenues.

Cette tendance à la hausse est préoccupante et soulève des questions quant à la gestion financière de notre commune.

Jacques Maise, Catherine Arnaud, Dominique Boyer-Rivière et Patrick Joubert

État-civil

BIENVENUE : Iris CLAUSTRE (21 janvier) • Ritej SALAH (30 janvier) • Noé NOURICHARD (17 février)

FÉLICITATIONS : Joana SOTON et Farès DAAS (2 mars)

REGRETS : Marc MEYRAND (17 janvier) • Gisèle PIGNEDE née BONNERUE (7 février)

À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de juin à mi-septembre.

JUIN

Samedi 1er juin

PORTES OUVERTES

EMMO et Les Ateliers de Collonges
10 h à 13 h • 3, rue Pierre Dupont

TOURNOIS JEUNES

AS Basket Collonges
Journée • Salle des Sports

STAGES

EMMO
Après-midi et soirée • Salle Médiaplus

Dimanche 2 juin



MUSIQUE À TRÈVES PÂQUES

Mairie et Captain Flapscat
Envie de jazz ? Cette année, les concerts de l'été commence avec le groupe Captain Flapscat.
De 10 h 30 à 13 h • Place de la Tour
Gratuit • Entrée libre
Report si pluie : 16 juin

TOURNOIS JEUNES

AS Basket Collonges
Journée • Salle des Sports

CONCERT

Choeur les Voix de Soie
17 h • Église du Vieux Collonges

Mercredi 5 juin

BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque
De 9 h 30 à 10 h • Médiathèque
De 0 à 3 ans • Gratuit • Entrée libre



CONTES DU MERCREDI

Médiathèque
De 17 h à 17 h 30 • Médiathèque
À partir de 3 ans • Gratuit • Entrée libre

Jeudis 6 et 13 juin

SESSION 3 - ATELIERS NUMÉRIQUES ADULTES

Médiathèque
De 15 h à 16 h 30 • Salle Médiaplus
Gratuit • Inscription 04 26 01 92 55

Samedi 8 juin



LA MAIRIE ET VOUS

Mairie de Collonges
Cette rencontre est l'occasion pour vous de poser vos questions, de suivre les projets communaux en cours et à venir grâce aux explications.
De 10 h 30 à 12 h 30 • Place de la Tour
Voir p.7

Dimanche 9 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

8 h à 18 h • Infos p.18

ATELIER QI GONG

Gym Volontaire
10 h à 12 h • Parc de la Jonchère

Vendredi 14 juin

GALA

Club Omnisports de Collonges (C.O.C.)
Horaires à venir • Salle des fêtes

Samedi 15 juin

COLLECTE DE TEXTILES

Paroisse Saint-Roch
8 h à 12 h • Salle paroissiale

Lundi 17 juin



ATELIER CCAS

BIEN CHEZ SOI AVEC DES OUTILS TECHNOLOGIQUES

CCAS de Collonges et CRIAS
Vous avez 60 ans ou plus ? Venez à cet atelier collectif animé par une ergothérapeute sur les solutions numériques permettant de piloter sa maison et faciliter son quotidien.
De 10 h à 12 h • Salle Médiaplus
Réservation : 04 78 22 02 12

Mercredi 19 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE EMMO

17 h à 21 h • Parc de la Jonchère

Vendredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
Amicale des Sapeurs Pompiers
Journée et soirée • Parc de la Jonchère

Samedi 22 juin

BALADE URBAINE - CHEMIN DES ÉCOLIERS ET PROJET UTEI

Mairie de Collonges
De 11 h 30 à 12 h 30 • RDV devant la médiathèque

Mardi 25 au samedi 29 juin



URBANITÉS, HUMANITÉS

Fred Jouaret et Mairie de Collonges

Au travers de scènes et paysages de rue des quatre coins du monde, parfois près de chez nous, parfois en divers ailleurs, le photographe Fred Jouaret alias @freddynamman raconte nos ressemblances et nos différences. Horaires médiathèque • Salle Médiaplus • Gratuit • Entrée libre Vernissage samedi 29/06 à 11 h 30

Vendredi 28 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le Sou des Écoles

17 h • Parc de la Jonchère

Samedi 29 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE

École Jeanne d'Arc

8 h 30 à 12 h • École Jeanne d'Arc

FÊTE DE L'ÉCOLE

École Greenfield

10 h à 16 h • École Greenfield

JUILLET

Dimanche 7 juillet

TREMPIN MUSICAL

Mairie de Collonges

Trois groupes se produiront sur scène. Applaudissez pour votre coup de coeur.

De 10 h 30 à 13 h • Place de la Tour
Gratuit • Entrée libre
Report si pluie : 14 juillet

CONCERT

Cantabile

17 h 30 • Vieille église

Du 1er juillet au 2 août

STAGES DE FOOT

FC Saint-Cyr Collonges

Stade des Combes

Du 9 juillet au 30 août

EXPOSITION SUR LE CHEMIN DE FER À COLLONGES

Au Fil des Mémoires en en partenariat avec l'association GIANA de Genay et le musée Aristide Bergès à Villard-Bonnot (Isère)

Salle Médiaplus

Jeudi 11 juillet



ATELIER POP-ART « CLAP, BLOP, WIZZ »

Médiathèque

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € • Inscription 04 26 01 92 55

Samedi 13 juillet

VISITE GUIDÉE

Au Fil des Mémoires

9 h 30 à 12 h • Réservation à

aufildesmemoires@gmail.com



BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE

Amicale des pompiers
et Mairie de Collonges

19 h : Bal • 23 h : Feu d'artifice
Parc de la Jonchère

Jeudi 18 juillet

ATELIER LES J.O. « À FOND LES FORMES »

Médiathèque

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € • Inscription 04 26 01 92 55

Jeudi 25 juillet

ATELIER LUGDUNUM 3 « CRÉEZ COMME LES GALLO-ROMAINS »

Médiathèque

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € • Inscription 04 26 01 92 55

AOÛT

Du 19 au 30 août

STAGES DE FOOT

FC Saint-Cyr Collonges

Stade des Combes

SEPTEMBRE

Dimanche 1er septembre

MUSIQUE À TRÈVES PÂQUES

Mairie de Collonges

De 10 h 30 à 13 h • Place de la Tour

Report si pluie : 8 septembre

Samedi 7 septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Mairie de Collonges

De 9 h à 13 h • Salle des sports

Samedi 14 septembre

LES JEUX COLL'YMPIQUES

Mairie de Collonges

De 14 h à 18 h • Parc de la Jonchère

Inscription à partir de mi-août

Retrouvez tous les événements
sur www.collongesaumontdor

LA MAIRIE et VOUS

LE SAMEDI 8 JUIN
DE 10 H À 12 H 30 SUR LA PLACE DE LA TOUR

Venez échanger avec vos élus

ÉCHANGES ENTRE
LES ÉLUS ET VOUS

PROJETS EN COURS
ET À VENIR

ÉVÈNEMENTS 2024

CAFÉ PARTAGÉ



MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

SERVICE URBANISME

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
Accueil sans rdv le lundi et jeudi de 9 h à 12 h
Accueil sur rdv avec l'adjointe à l'urbanisme et/ou les agents en charge de l'urbanisme le mardi et jeudi de 15 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Écully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or
PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or, partenaires de la commune, Adobe Stock et Pixabay • COUVERTURE : JO à l'école Monsieur Paul
• IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 600 exemplaires • ISSN 1164-7248

